

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2021/0211B(COD) codécision) Règlement	Procédure terminée
Surveillance, déclaration et vérification des émissions de dioxyde de carbone du secteur des transports maritimes Modification Règlement 2015/757 2013/0224(COD) Sujet 3.20.03 Transport maritime de personnes et fret 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0211B(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2015/757 2013/0224(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Règlement du Parlement EP 57
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/11512